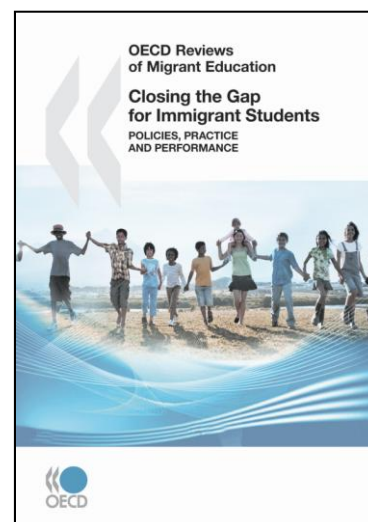


# OECD *Multilingual Summaries*



## **OECD Reviews of Migrant Education Closing the Gap for Immigrant Students: Policies, Practice and Performance**

*Summary in French*

## **Examens de l'OCDE sur la formation des migrants Combrer l'écart pour les élèves immigrés : Politiques, pratiques et performances**

*Résumé en français*

- Dans beaucoup de pays de l'OCDE, les jeunes immigrés ont un accès plus limité à une éducation de qualité, arrêtent leurs études plus tôt et réussissent moins bien à l'école que leurs condisciples autochtones. C'est pourquoi de nombreux pays ont fait de l'éducation des élèves immigrés une priorité gouvernementale.
- Si l'intégration des immigrés sur les marchés du travail a fait l'objet de nombreux travaux de recherche, très peu d'études ont été réalisées à l'échelle internationale pour examiner les résultats scolaires des enfants d'immigrés et réfléchir aux actions qui pourraient être menées par le biais des politiques d'éducation afin d'améliorer leur performance. L'OCDE a conçu cet Examen de la formation des migrants pour aider les décideurs à élaborer et mettre en œuvre une politique de formation des migrants qui fasse vraiment changer les choses.
- L'OCDE a procédé à des examens de la politique de formation des migrants en Autriche, au Danemark, en Irlande, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède, et s'est penchée sur l'expérience de nombreux pays en matière de formation de cette population. Cette publication offre des données comparatives sur l'accès, la participation, et les résultats



scolaires des élèves issus de l'immigration par rapport aux autres élèves, et recense une série d'options pour l'action publique, à la lumière d'expériences réussies.

- Le rapport se présente sous forme de manuel concis, orienté vers l'action, à l'usage des décideurs. Il sera aussi particulièrement intéressant pour les enseignants, les directeurs d'école, les parents et toutes les personnes qui s'occupent de collectivités immigrées.
- Pour en savoir plus sur les travaux de l'OCDE sur la formation des migrants, voir [www.oecd.org/edu/migration](http://www.oecd.org/edu/migration).

## Résumé

---

*Les élèves immigrés ont souvent plus de difficultés que les autres à obtenir de bons résultats scolaires, mais n'ont pas tous les mêmes besoins.*

---

Le solde migratoire des pays de l'OCDE a triplé depuis 1960. Aujourd'hui, les élèves immigrés représentent de 10 à 20 % de la population scolaire de nombreux pays de l'Organisation. Dans certains d'entre eux, l'immigration est déjà une tradition ancienne alors que, dans d'autres pays, elle a pris une ampleur sans précédent au cours de la dernière décennie. L'immigration est un phénomène local, et la répartition géographique des élèves immigrés est loin d'être homogène. Enseigner à des élèves immigrés n'en devient pas moins un aspect important de la réalité que vivent les enseignants au quotidien.

Hormis quelques exceptions, les élèves immigrés obtiennent, en moyenne, des résultats médiocres à tous les niveaux du système éducatif. Ils ont souvent moins de facilités pour accéder à un enseignement de qualité et de moindres chances de fréquenter des établissements d'enseignement pré-primaire. Ils sont plus enclins à abandonner l'école avant la fin du deuxième cycle du secondaire, et ont plus tendance à afficher des notes médiocres. Ils ont aussi plus de risques de fréquenter des établissements où leurs condisciples sont issus de milieux défavorisés. Mais les élèves immigrés ne constituent pas une population homogène. Dans tous les pays examinés, le nombre de langues pratiquées par les communautés avoisinait ou dépassait la centaine. Or, les élèves qui parlent chez eux une langue différente de celle dans laquelle l'enseignement leur est dispensé ne se heurtent pas aux mêmes problèmes que ceux pour lesquels la langue parlée est identique dans les deux cas. Dans certains pays, les grands élèves immigrés ayant atteint un stade plus avancé de leur scolarité au moment de leur arrivée n'ont pas le même vécu que les immigrés plus jeunes. Ailleurs, les élèves immigrés de la deuxième génération demeurent confrontés à des difficultés particulières bien qu'ils soient nés dans le pays d'accueil, et l'on peut observer des disparités de résultats entre eux et leurs camarades autochtones.

---

*Les écarts de résultats entre les élèves immigrés et leurs condisciples autochtones s'expliquent en grande partie par la barrière de la langue et les disparités socioéconomiques.*

---

Les différences de langue (celle parlée en famille par opposition à celle du pays hôte) et de milieu socioéconomique expliquent pour une bonne part les écarts de résultats entre les élèves autochtones et leurs condisciples immigrés. On peut en déduire que les élèves immigrés auraient tout à gagner de politiques axées sur la langue et de mesures visant plus largement les élèves issus de milieux socioéconomiques défavorisés. Toutefois, même après prise en compte de ces deux paramètres, les écarts de performance observés demeurent significatifs, ce qui souligne la nécessité d'adopter des mesures d'aide ciblées sur les élèves immigrés dans le cadre d'un mécanisme plus vaste d'équité. Parmi les autres facteurs liés à l'amélioration de la performance scolaire des élèves immigrés, on citera la fréquentation de structures d'éducation et d'accueil des jeunes

enfants, la mise en contact avec des livres à la maison dès le plus jeune âge, l'augmentation du nombre d'heures d'apprentissage de la langue du pays hôte dans le programme scolaire, les ressources éducatives à la maison, une composition socioéconomique moyenne plus favorisée de la population scolaire, et les mesures de responsabilisation de l'école.

---

*La politique d'éducation à l'intention des immigrés implique des interactions complexes entre des instruments d'action spécifiques exigeant une bonne coordination.*

---

Les pouvoirs publics ont généralement à leur disposition huit outils qui leur permettent de piloter la politique d'éducation en direction des immigrés aux niveaux national, régional et/ou local :

1. définition des buts explicites de la politique d'éducation en direction des immigrés dans le cadre des objectifs de la politique d'éducation au sens large ;
2. mise en place d'une réglementation et d'une législation ;
3. élaboration de stratégies de financement efficaces ;
4. établissement de normes, de qualifications et de cadres de certification ;
5. définition des programmes scolaires, de principes directeurs et de méthodes pédagogiques ;
6. renforcement des capacités (spécialement la formation et l'aide aux enseignants) ;
7. sensibilisation, communication et diffusion ;
8. suivi, recherche, évaluation et remontée d'informations.

Pour maximaliser l'effet de la politique d'éducation en direction des immigrés, il convient de combiner correctement l'utilisation de ces outils de pilotage spécifiques. L'efficacité de leur mise en oeuvre passe par la reconnaissance du caractère hétérogène de la population d'élèves immigrés, l'adoption d'une approche globale et le partage de la responsabilité à tous les niveaux et entre les principales parties prenantes. Il faut aussi trouver le juste équilibre entre les mesures « universelles », s'appliquant à la totalité des élèves, et les mesures ciblées sur les élèves immigrés.

---

*Pour renforcer les capacités des écoles, il faut intensifier l'apprentissage de la langue du pays hôte, la formation des enseignants et des chefs d'établissement à la diversité, et la coopération entre l'école et les parents.*

---

La gestion de la diversité est un défi auquel certaines écoles et institutions d'éducation et d'accueil des jeunes enfants sont confrontées de longue date, mais relativement nouveau pour d'autres. Souvent, les chefs d'établissement et les enseignants ont le sentiment de ne pas être qualifiés ou suffisamment épaulés pour enseigner à des élèves bilingues, issus d'un milieu multiculturel, et présentant des besoins divers. Pour remédier aux disparités de résultats, il convient de réformer l'institution en modifiant notamment

l'enseignement de la langue, la direction des établissements, les méthodes pédagogiques et la coopération entre l'école et les parents.

La maîtrise de la langue d'enseignement est un instrument privilégié et une condition préalable à l'apprentissage. Les pratiques à l'échelle des établissements doivent impérativement être guidées par une politique explicite et cohérente d'enseignement de la langue enrichie par les travaux de recherche et adaptée aux différents niveaux du système éducatif. Il faut que les enseignants et les chefs d'établissement instaurent au sein de l'école et dans les classes un climat favorable, en traitant la diversité comme une richesse et non un obstacle à la réussite de l'enseignement et de l'apprentissage. Avec la mise en place d'une démarche à l'échelle de l'établissement, l'aide aux élèves immigrés ne doit pas être dispensée uniquement dans le cadre de cours spécialisés mais être intégrée dans toutes les matières inscrites au programme et dans toutes les activités scolaires et périscolaires. Les établissements devraient mettre au point de nouvelles modalités de communication et de collaboration permettant de mieux associer les familles et les communautés immigrées aux activités de l'école. La participation des parents et de la collectivité peut avoir une influence sur l'attitude des élèves quand ils sont en classe ainsi que sur leur environnement d'apprentissage à la maison.

---

*Les politiques systémiques doivent permettre de gérer la concentration de population immigrée dans les écoles et les localités, les stratégies de financement et le suivi ainsi que l'évaluation.*

---

L'offre d'enseignement peut varier selon le lieu de résidence et l'établissement fréquenté par les élèves issus de l'immigration. Les politiques en vigueur à tous les échelons du système éducatif doivent faire en sorte que la quantité et la qualité du soutien linguistique et des autres types de soutien ciblé soient les mêmes pour tous. Les efforts importants déployés par les pays examinés pour améliorer la gestion du système, semblent se solder par des effets bénéfiques. Les enjeux englobent la gestion des variations et de la concentration de la population d'élèves immigrés, l'efficacité des stratégies de financement ainsi que le suivi et l'évaluation. Les élèves autochtones profiteront aussi des progrès accomplis.

Il est indispensable de rendre beaucoup plus homogène l'offre de soutien pédagogique et de gérer les possibilités et les difficultés qui se présentent dans des quartiers ou des établissements particuliers à forte concentration d'élèves immigrés. Cela exige une forte volonté politique, une obligation de rendre des comptes, la mise en commun des bonnes pratiques entre les communes, les écoles et les enseignants, et la diffusion d'informations suffisantes sur le système éducatif et les écoles auprès des familles immigrées. Le financement pourrait être un moyen de remédier au défaut d'équité en ciblant des quartiers, des établissements ou des groupes d'élèves spécifiques (selon diverses formules) après un examen attentif de la question de l'éducation prioritaire. Le suivi et l'évaluation pourraient contribuer à améliorer la performance des établissements en permettant d'assurer un suivi précoce des résultats obtenus par les élèves, de déterminer ceux ayant besoin d'aide, et de concevoir les mesures d'intervention appropriées.

© OCDE 2010

La reproduction de ce résumé est autorisée à condition que la mention OCDE et le titre original de la publication y figurent.

**Les Multilingual Summaries (Résumés multilingues) sont des extraits traduits de publications de l'OCDE parues à l'origine en anglais et en français.**

**Ils sont disponibles gratuitement sur la Librairie en ligne de l'OCDE**  
[www.oecd.org/bookshop/](http://www.oecd.org/bookshop/)

Pour plus d'informations, contactez le service des Droits et traductions de l'OCDE,  
Direction des Relations extérieures et de la communication à l'adresse : [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org) ou par  
télécopieur : +33 (0)1 45 24 99 30

Service Traduction et droits étrangers de l'OCDE (PAC)  
2, rue André-Pascal  
75116 Paris  
France

Consultez notre site Internet : [www.oecd.org/rights/](http://www.oecd.org/rights/)

